

### Avant la sortie

#### Mise en place du projet

Veiller à avoir les **autorisations** d'utilisation des parcelles :

- **Communales** : possibilité de passer une convention bilatérale précisant les périodes de sortie, votée au CA.
- **Privées** : contacter le propriétaire.

Autorisation d'**utilisation de la carte** : CDCO 83 et 06 (accès aux P.P.O.)

Se renseigner sur l'**occupation** du site par d'autres organismes (chasseurs, associations, élagueurs, travaux, ...)

**Prévenir les pompiers** de la commune avec période et lieux de pratique et veiller à un accès facilité pour les secours.

**Reconnaître** le terrain pour comparer la carte au terrain et identifier les dangers (apiculture, falaises, routes, chemins de fer...).

En cas de **transport en bus**, vérifier l'accessibilité et le stationnement.

Donner au **chef d'établissement** et à la vie scolaire les dates et lieux de pratique ainsi que les lieux de repli éventuels.

#### Avant la leçon

En collège, avertir **les parents** des lieux de pratique et préconiser une **tenue adaptée** : manches longues et pantalon, baskets non lisses, sac-à-dos avec gourde et barre de céréales, sifflet.

**Trousse de secours** à prévoir.

Se renseigner sur les **PAI** dans la classe et prendre leur trousse.

**Conditions météorologiques** : alertes vigilance, protocoles sécheresse et incendie (pour le Var : <http://www.var.gouv.fr/acces-aux-massifs-forestiers-dans-a2898.html>, pour les Alpes-Maritimes : <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile/Risques/Naturels/Feux-de-forets/LA-PREVENTION/Previsions-meteorologiques-du-risque-feu-de-foret>)

Veiller à la **qualité de la carte**.

**Gradation de la séquence** : aller d'un cercle de proximité vers un cercle plus lointain pour construire la relation espace/temps et la familiarisation avec la signalétique spécifique à la CO.

Prévoir des **parcours progressifs et adaptés** au niveau de élèves : distance et nombre de balises, technicité des balises.

**Emplacement des balises** éloigné du bord de carte et des sites dangereux (falaises, rivière à fort débit, routes...)

**Numéro des balises** identiques carte et terrain pour permettre à l'élève de se caler ou de se recalier.

Élèves jamais **isolés** : parcours en étoile par exemple.

### Pendant la sortie

Vérifier que la **tenue** soit adaptée aux conditions de pratique.

**Sifflets** d'alerte pour les élèves dans une enveloppe cachetée, à n'utiliser qu'en cas d'urgence.

Enseignant à un **emplacement fixe et centralisé** si possible.

Privilégier un **temps court d'autonomie** pour des retours fréquents.

**KIFEKOI** : chaque élève indique son temps de départ, de retour et son secteur d'évolution.

**Changement météo** brutal, repli dans les plus brefs délais.

**Consignes de sécurité** données aux élèves la première séance, et à rappeler régulièrement :

- balises à hauteur d'homme et à vue (inutile de grimper aux arbres, ...),
- ne pas déplacer une balise sans autorisation
- respecter les lignes d'arrêt à ne pas franchir (route, clôture, cours d'eau, ...)
- protocole de sécurité et d'alerte en cas de blessure : venir en aide à un camarade blessé et ne pas le laisser seul, PROTÉGER, ALERTE, SECOURIR

- respect de l'horaire : temps limite à ne pas dépasser.

- SAVOIR RENONCER : en cas de doute, revenir à la dernière balise connue (rebrousser chemin et y stationner)

- une balise peut être manquante ou déplacée, ne pas la chercher trop longtemps, le signaler à l'enseignant

- signaler des informations sur d'éventuels dangers du terrain ou de rencontres inopinées (animaux, personnage inquiétant, ...)

- en cas de travail de groupe, rester avec son groupe et s'adapter au rythme du plus lent

### Après la sortie

Contrôler l'**effectif**.

**Débriefer sur la difficulté** de la leçon et identifier les élèves en difficulté dans l'activité.

En fin de séquence, **remercier** la structure qui a permis et autorisé la sortie.

### Recommandations UNSS

Un **jeune officiel** (formé en amont dans son établissement) par équipe engagée pour assurer la sécurité et la surveillance des zones interdites.

Jeune officiel en CO : [https://unss.ac-caen.fr/unss/wp-content/uploads/2014/06/je\\_suis\\_JO-en\\_CO\\_2012-2016\\_actualise\\_au\\_230614.pdf](https://unss.ac-caen.fr/unss/wp-content/uploads/2014/06/je_suis_JO-en_CO_2012-2016_actualise_au_230614.pdf)

Le président du Jury peut arrêter la compétition si les conditions garantissant la sécurité des participants ne sont pas réunies.